



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2025

Nombre de membres composant 33

le Conseil

Nombre de membres présents à 25
la séance

Nombre de membres représentés 5

Nombre de membres non 3
représentés

Le mercredi 25 juin 2025 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Carmen PEREZ, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Corinne FIORENTINO donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Monsieur Olivier LAVIGNE donne procuration à Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS donne procuration à Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Rémi-François PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Maxime OUANOUNOU

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 4

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

PREAMBULE - Monsieur Francis SELLAM, 1er Adjoint au Maire délégué aux finances, aux ressources humaines et au logement

Mes chers collègues,

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des mouvements réalisés en fonctionnement et en investissement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, tant en dépenses qu'en recettes.

Pour mémoire, le Compte Financier Unique est une fusion du compte de gestion présenté par le Comptable public et du compte administratif produit par l'ordonnateur (Le Maire). Il a été adopté pour la première fois lors de la séance du conseil municipal du 13 juin 2023.

Je vais donc vous présenter le Compte Financier Unique relatif à l'exercice 2024 qui présente les résultats suivants :

Réalisations 2024	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	40 612 297,96	41 492 816,40	880 518,44
Section d'investissement	26 454 882,23	21 281 973,78	- 5 172 908,45
Total	67 067 180,19	62 774 790,18	- 4 292 390,01

Restes à réaliser 2024	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Section d'investissement	3 317 472,77	1 392 431,31	- 1 925 041,46
Total	3 317 472,77	1 392 431,31	- 1 925 041,46

Résultats antérieurs reportés	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement		4 219 798,34	4 219 798,34
Section d'investissement		5 847 148,98	5 847 148,98
Total		10 066 947,32	10 066 947,32

Résultat global de clôture (réalisations + restes à réaliser + résultats antérieurs reportés)	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	40 612 297,96	45 712 614,74	5 100 316,78
Section d'investissement	29 772 355,00	28 521 554,07	- 1 250 800,93
Total	70 384 652,96	74 234 168,81	3 849 515,85

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2024, les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 40 612 297,96 € soit un taux de réalisation de 99,76% hors virement à la section d'investissement.

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont exécutées pour un montant de 35 927 810,42 €, soit un taux de réalisation de 96,11% des crédits budgétaires (+ 1 794 888,39 € / 2023).

Les dépenses de cette section sont constituées par :

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU 2024 / CFU 2023 %
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	8 597 052,06	8 214 626,16	9 817 163,20	9 160 038,04	10 698 645,51	10 208 092,36	95,41%	1 048 054,32	11,44%
012 CHARGES DE PERSONNEL	18 797 362,55	18 782 803,69	19 126 379,61	19 018 785,75	20 088 052,00	19 688 621,85	98,01%	669 836,10	3,52%
014 ATTÉNUATION DE PRODUITS	1 933 394,00	1 923 943,43	1 963 236,05	1 918 394,00	1 963 394,00	1 918 812,85	97,73%	576,80	0,03%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 688 346,10	3 647 772,28	3 956 854,44	3 747 037,19	4 237 427,79	3 764 781,38	88,85%	17 744,19	0,47%
66 CHARGES FINANCIÈRES	223 588,18	218 412,47	267 975,42	259 260,15	266 570,00	219 417,29	82,31%	-39 842,86	-15,37%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	2 900,65	10 000,00	1 560,67	78 625,00	78 084,69	99,31%	76 524,02	4903,28%
68 PROVISION			28 004,18	28 004,18	50 000,00	50 000,00	100,00%	21 995,82	78,54%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 249 742,99	32 790 458,68	35 169 770,85	34 132 922,03	37 382 714,30	35 927 810,42	96,11%	1 794 888,39	5,26%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 173 463,47		2 764 899,17		4 312 249,43				
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	2 158 224,00	2 163 798,20	3 233 260,94	11 033 626,94	3 327 000,00	4 684 487,54	140,80%	-6 349 139,40	-57,54%
Total des dépenses de fonctionnement	44 581 430,36	34 954 256,88	41 167 930,96	45 166 548,97	45 021 963,73	40 612 297,96	90,21%	-4 554 251,01	-10,08%

Les charges à caractère général (Chapitre 011) :

10 208 092,36 €

Deuxième poste budgétaire des dépenses de fonctionnement les charges à caractère général progressent de +11,44% (+ 1 048 054,62€) par rapport à 2023.

Malgré un recul sensible de l'inflation, la commune a du composer avec des augmentations de coûts, pour certaines encadrées par des révisions dans le cadre de marchés publics, pour d'autres liées aux

coûts de production répercutées par les prestataires.

Parmi les hausses significatives nous pouvons noter :

- + 303 K€ sur le contrat de restauration scolaire (dont 68k€ de protocole transactionnel / imprévision)
- + 226 K€ d'entretiens divers (bâtiments, voirie, véhicules, maintenances diverses)
- + 194 K€ sur les fluides (consommation d'électricité et de gaz)
- + 154 K€ de fournitures diverses (entretien, petit équipement...)
- + 73 K€ en fêtes et cérémonies (animations autour du passage de la flamme olympique)
- + 29 K€ de frais de transport (marché de location de cars)
- + 29 K€ de frais de nettoyage (marché de nettoyage des locaux)

Les charges de personnel (Chapitre 012) : 19 688 621,85 €

La progression des dépenses de ce chapitre est de +3,52% par rapport à 2023 (+669 836,10 €).

Les dépenses de personnel représentent 54,8% des dépenses réelles de fonctionnement.

Aux traditionnelles hausses liées aux évolutions de carrières se sont ajoutées :

- La charge en année pleine de la hausse du point d'indice de juillet 2023
- La hausse de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 pour l'ensemble des fonctionnaires
- La hausse d'1 point de cotisation de la part patronale de CNRACL
- La prise en charge en année pleine du remboursement des titres de transport à hauteur de 75%
- La hausse de 20 K€ de l'assurance statutaire

Les atténuations de produits (Chapitre 014) : 1 918 812,85 €

Ce chapitre est stable par rapport à 2023 +0,03% (+ 576€) et regroupe les divers prélèvements subis par la commune dans le cadre de la péréquation intercommunale.

- 1 436 K€ pour le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)
- 467 K€ pour le Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC)

Enfin la commune s'est acquittée de la somme de 14 k€ au titre de l'article 55 de la loi SRU pour insuffisance de logements sociaux.

Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : 3 764 781,38 €

Ce chapitre est en très légère hausse +0,47% (+17 744,19€) par rapport à 2023, il regroupe principalement les diverses subventions versées par la commune :

- 989 K€ de subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action sociale (-105k€ par rapport à 2023)
- 966 K€ de subventions aux associations locales (+28K€ par rapport à 2023)
- 98 K€ de subvention d'équilibre au budget annexe du Cinéma (+23k€ par rapport à 2023)

Ainsi que :

- La contribution versée au territoire Paris Est Marne et Bois dans le cadre du Fonds de Compensation des Charges Territoriales pour 676 K€ (-70K€ par rapport à 2023)
- La participation aux frais de fonctionnement de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP) pour 417 K€ (+10 K€ par rapport à 2023).
- La contribution Vélib / Autolib pour 25 K€ (-28K€ par rapport à 2023)

Enfin s'ajoutent à ces dépenses :

- Les indemnités, cotisations et frais des élus pour 248 K€ (+4 K€ par rapport à 2023)
- Les redevances informatiques et acquisitions de logiciels pour 149 K€ (+57 K€ par rapport à 2023)
- Les frais de scolarité des enfants joinvillais scolarisés hors commune pour 14 K€
- Les frais de participation de la commune aux entrées des joinvillais à la piscine de Nogent-sur-Marne pour 11 K€

Les charges financières (Chapitre 66) : 3 764 781,38€

€

Les frais financiers sont en recul de 50 K€ par rapport à 2023, avec un taux moyen d'encours de 1,21% contre 1,61% en 2023.

Les charges exceptionnelles (Chapitre 67) :

78 084,69 €

Sont comptabilisées sur ce chapitre les annulations de titre de recettes émis sur les exercices antérieurs.

Dotations aux provision (Chapitre 68) :

50 000,00 €

Ce montant correspond à la constitution de provision pour créances douteuses.

Les dépenses d'ordre (Chapitre 042) :

4 684 487,54 €

Pour rappel les dépenses d'ordre correspondent à des écritures comptables sans décaissement ni encaissement qui n'influent donc pas sur le niveau de la trésorerie.

Ces dépenses sont regroupées en 2 catégories, d'une part les dotations aux amortissements liées aux dépenses d'équipements qui représentent 3 300 K€ et d'autres part le produit de cessions pour un montant de 1 384 K€ correspondant à :

- 450 K€ pour la vente du dépôt Lurot
- 930 K€ pour la vente du terrain au 57 quai de la Marne
- 4 K€ pour la vente d'un véhicule

Le virement à la section d'investissement (Chapitre 023) ne donne lieu à aucune réalisation il s'agit d'une écriture permettant l'équilibre du budget.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2024, les recettes de gestion s'élèvent à 39 784 984,50 € pour un taux de réalisation de 100,20%.

Ces recettes sont en hausse de + 2,66% par rapport à 2023.

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU / CFU %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	147 300,00	159 346,68	120 000,00	101 039,61	100 000,00	41 958,29	41,96%	-59 081,32	-58,47%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	4 319 059,38	4 264 126,14	4 490 260,90	4 701 470,69	4 690 251,00	5 040 783,15	107,47%	339 312,46	7,22%
73 IMPÔTS ET TAXES	27 344 072,00	27 790 809,26	28 777 670,89	28 840 391,71	29 651 248,00	29 518 293,15	99,55%	677 901,44	2,35%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 624 161,18	4 885 317,60	4 675 506,73	4 709 548,49	4 689 586,00	4 802 785,59	98,22%	93 237,10	1,98%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	290 138,00	312 894,78	307 798,00	401 259,98	374 287,39	381 164,32	101,84%	-20 095,66	-5,01%
Total des recettes de gestion des services	36 724 740,56	37 412 494,46	38 371 236,52	38 753 710,48	39 705 482,39	39 784 984,50	100,20%	1 031 274,02	2,66%
76 PRODUITS FINANCIERS		0,30			111 900,00	202 150,00	180,65%		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		16 829,41		7 830 750,00		1 394 956,90		-6 435 793,10	-82,19%
78 REPRISE DE PROVISION	27 404,18	27 404,18	7 817,00	7 817,00	27 783,00	27 783,00	100,00%	19 966,00	255,42%
Total des recettes financières	27 404,18	44 233,89	7 817,00	7 838 567,00	139 683,00	1 624 889,90	116,27%	-6 415 827,10	-79,27%
Total des recettes réelles de fonctionnement	36 752 144,74	37 456 728,35	38 379 053,52	46 592 277,48	39 845 165,39	41 409 874,40	103,93%	-5 384 553,08	-11,12%
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	4 236 590,00	4 233 199,81	972 186,00	969 603,00	557 000,00	82 942,00	8,67%	-866 661,00	-51,45%
002 EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ANTÉRIEUR	3 592 695,62		1 816 691,44		4 215 798,34	4 219 798,34	100,00%	4 219 798,34	
Total des recettes de fonctionnement	44 581 430,36	41 689 928,16	41 167 930,96	47 561 880,48	45 021 963,73	45 712 614,74	101,53%	-1 849 265,74	-3,89%

Les recettes de gestion sont réparties comme suit :

Les atténuations de charges (Chapitre 013) :

41 958,29 €

Ce montant correspond à des remboursements de trop perçus sur rémunérations du personnel effectués par la sécurité sociale et l'assureur de la collectivité.

Le taux de réalisation est de 41,96% en recul de 58,47% par rapport à 2022.

Les produits des services (Chapitre 70) :

5 040 783,15 €

Ces recettes présentent un taux de réalisation de 107,47% en progression de +7,22% par rapport à 2023.

LIBELLÉ	Budgétisé 2024	Réalisé 2024
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	11 986,00	11 986,00
CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES	30 000,00	39 425,22
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	441 925,00	640 373,30
DROITS DE PLACES DES MARCHÉS FORAINS	250 000,00	256 883,91
REDEVANCE DE STATIONNEMENT ET FORFAIT POST STATIONNEMENT	425 000,00	524 192,58
RECETTES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS	261 000,00	239 730,51
RECETTES DE LA SCÈNE PRÉVERT	28 000,00	39 973,00
RECETTES STRUCTURES PETITE ENFANCE	302 050,00	351 971,71
RECETTES DES ACCUEILS DE LOISIRS (garderies, accueil du soir, mercredi, vacances scolaires)	921 630,00	982 865,07
RECETTES SCOLAIRES (cantine, classes de découverte)	974 000,00	963 950,25
RECETTES DU RESTAURANT MUNICIPAL	50 000,00	45 397,13
RECETTES PUBLICITAIRES DU MAGAZINE MUNICIPAL	46 000,00	39 298,76
REMBOURSEMENT DE FRAIS DE PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES, CCAS ET AUTRES	835 200,00	793 491,52
REMBOURSEMENT DES AUTRES FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES ET CCAS	25 000,00	25 635,50
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ PAR LES AUTRES COMMUNES	57 050,00	62 077,00
AUTRES (bibliothèque, ludothèque, bébés sport...)	31 420,00	23 531,69
TOTAL	4 690 261,00	5 040 783,15

Les recettes fiscales (Chapitre 73) : **29 518 293,15 €**

En 2024 le produit des impositions directes est en progression de 3,61% (+ 839 839 €) par rapport à 2023, sous l'effet de la revalorisation des bases locatives.

Les droits de mutation sont en recul de -13,09%, à 1 113 658 € contre 1 281 336 € (- 167 678 €) en 2023.

Les recettes fiscales progressent globalement de +2,35% par rapport à 2023.

LIBELLÉ	Budgétisé 2024	Réalisé 2024
Impôts locaux	24 274 982,00	24 126 908,00
Droits de mutation	1 200 000,00	1 113 658,00
Taxe sur l'électricité	285 000,00	386 451,15
Attribution de compensation (Métropole du Grand Paris)	3 891 266,00	3 891 266,00
Total	29 651 248,00	29 518 293,15

Les dotations et participations (Chapitre 74) : **4 802 785,59 €**

Les dotations, compensations fiscales et subventions de fonctionnement obtenues auprès des partenaires institutionnels sont en légère hausse de +1,98%

LIBELLÉ	Budgétisé 2024	Réalisé 2024
DOTATION FORFAITAIRE DES COMMUNES	2 723 948,00	2 723 948,00
DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION	144 333,00	145 425,00
FONDS DE COMPENSATION POUR LA TVA	62 000,00	22 107,38
SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE	1 825 135,00	1 780 325,21
COMPENSATIONS ET DÉGRÈVEMENTS FISCAUX	85 188,00	88 296,00
AUTRES (dotation de recensement, pour titres sécurisés)	49 082,00	42 684,00
Total	4 889 686,00	4 802 785,59

Les autres produits de gestion courante (Chapitre 75) : **381 164,32 €**

Ce chapitre enregistre un recul de -5,01% par rapport à 2023 (401 259,98 €) et se compose

notamment de :

- 175 K€ de loyers (dont 156 K€ pour la résidence autonomie Jaurès)
- 64 K€ dans le cadre de la délégation pour la gestion de la crèche les Petits chéris
- 60 K€ de remboursements d'assurances
- 30 K€ de locations de places de parking
- 24 K€ de remboursement par Paris Est Marne et Bois
- 15 K€ de locations de salles communales
- 13K€ de loyers de la boutique éphémère

Les produits financiers (Chapitre 76) :

202 150,00 €

Compte tenu du niveau de la trésorerie à fin 2023, il a été décidé en 2024 de procéder au placement d'une partie de l'excédent sur un compte à terme auprès du trésor public.

Cette gestion active de la trésorerie a permis de générer un gain de 202 K€.

Les produits exceptionnels (Chapitre 77) :

1 394 956,90 €

Ce chapitre regroupe le produit des cessions pour un montant de 1 394 K€ strictement égal au montant constaté en dépenses de fonctionnement d'ordre budgétaire au chapitre 042.

Les reprises de provision (Chapitre 78) :

27 783,00 €

Ce montant correspond à la reprise de provision constituée en 2023 pour créances douteuses.

Les recettes d'ordre (Chapitre 042) :

82 942,00 €

Cette somme correspond à l'amortissement des subventions d'investissement perçues.

L'excédent de fonctionnement reporté (Compte 002) :

4 219 798,34 €

Il s'agit du montant de l'excédent de fonctionnement de 2023, repris en totalité sur l'exercice 2024, du fait de l'absence de besoin de couverture d'un déficit de la section d'investissement.

L'exécution comptable au 31 décembre 2024 pour la section de fonctionnement se résume ainsi :

- Recettes : 45 712 614,74 €
- Dépenses : 40 612 297,96 €

soit un résultat excédentaire de 5 100 316,78 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2024 le montant des dépenses d'investissement s'élève à 26 454 882,23 €.

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU / CFU %
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					13 462 297,40	13 462 267,40			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 522 877,79	349 873,29	1 783 685,04	1 019 297,40	1 801 929,72	821 580,39	45,59%	-197 716,51	-19,40%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES	13 609 739,00	11 387 558,22	2 511 574,33	234 861,67	3 511 997,50	2 463 220,56	70,14%	2 228 258,89	948,35%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 818 326,09	4 509 219,72	8 755 215,62	4 856 846,31	13 214 081,19	7 154 066,69	54,37%	2 319 220,38	47,67%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 631 117,13	1 394 257,39	1 881 199,59	1 008 601,88	844 709,95	100 220,32	11,86%	-908 381,54	-50,66%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 000,00	0,00	10 278,35	455,51	10 512,48	818,48	7,79%		362,97
OPÉRATION N° 160026 GUICHET UNIQUE	34 087,19	33 445,90							
OPÉRATION N° 160026 ACCESSIBILITÉ	593 873,47	96 542,50	315 287,54	315 259,57	200 028,59	45 796,29	22,89%	-269 462,28	-85,47%
OPÉRATION N° 220011 EXTENSION VIDÉOPROTECTION	1 130 000,00	520 393,77	1 047 132,84	737 620,38	491 370,87	322 741,59	65,63%	-414 876,48	-56,25%
OPÉRATION N° 240014 NOUVEAU GYMNASE									
OPÉRATION N° 240015 CONSTRUCTION CTM									
OPÉRATION N° 240016 EXTENSION ÉCOLE DU PARAGON									
45 OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	28 560,00	18 360,00	64,74%		18 360,00
Total des dépenses d'équipement	27 359 020,67	18 293 990,79	18 514 373,51	8 181 041,68	35 619 365,64	24 930 393,35	60,99%	16 749 351,67	204,73%
16 DATIONS FONDS DIVERS ET RÉSERVES									
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	2 372 535,97	1 688 735,40	4 057 127,46	1 628 257,31	1 400 500,00	1 380 700,37	98,59%	-247 556,54	-15,20%
Total des dépenses financières	29 731 556,64	19 981 826,19	29 571 500,97	9 809 298,99	37 080 712,15	26 372 940,23	71,12%	16 562 641,24	168,85%
040 OPERATIONS D'ORDRE	4 236 590,00	4 233 159,61	972 166,00	969 603,05	957 000,00	82 942,00	8,67%	-858 661,00	-91,45%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	23 064 574,03	22 921 161,34	617 744,02	388 873,57	0,00	0,00		-388 573,57	-100,00%
001 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ								-4 819 741,15	-100,00%
Total des dépenses d'investissement	57 032 720,67	47 136 187,14	26 981 171,14	15 987 517,01	38 037 712,15	26 454 882,23	69,55%	10 467 385,22	65,47%

Subventions d'investissement (Chapitre 13) : 13 462 287,40 €

Il s'agit d'écritures de régularisation inscrites dans le cadre de la décision modificative nécessaires pour permettre la réimputation sur la nature 1328 (non amortissable) de recettes enregistrées entre 2006 et 2022 sur les natures 1335 et 1338 (amortissables).

Il s'agit d'une opération «neutre» puisque la même somme est comptabilisée en recettes d'investissement.

Les dépenses d'équipement (Chapitres 20,204,21,23,27 et opérations) 11 468 105,95 €

En 2024 les réalisations par chapitre sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles (Chapitre 20) : 821 580,39 €

LIBELLÉ	Réalisé 2024
MISSION EXTENSION EE JJ GRESSIER	81 207,53
MOE CONCEPTION EXTENSION EE DU PARANGON	131 378,45
LICENCES, ANTI VIRUS, CAMPAGNE DE SÉCURISATION INFORMATIQUE, MESSAGERIE	70 722,96
CONTRÔLES TECHNIQUES COMMISSIONS SÉCURITÉ ET DIAGNOSTICS AMIANTE ET TRAVAUX DÉSAMIANTA	62 480,18
MOE RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE ST CHARLES DE BOROMÉ	55 218,05
ETUDES RÉNOVATION DE VOIRIES (Oudinot, Moret, Ratel...)	25 931,69
INDEMNITÉS DE CONCOURS AMO CONSTRUCTION NOUVEAU GYMNASSE	79 560,00
AMÉNAGEMENT COURS OASIS	28 406,24
MISSION PROGRAMMISTE CTM	9 550,85
CONTRÔLES QUALITÉ DE L'AIR ET AMÉNAGEMENT AIRE DE JEUX DÉLAISSEES DE L'AUTOROUTE	138 993,31
PROGRAMMATION CONSTRUCTION NOUVEAU GYMNASSE	21 600,00
RÉHABILITATION DE LA PASSERELLE LA BELLE ÉQUIPE	18 890,87
JARDIN CHIRAC COMPLÉMENTS D'HONORAIRES	40 120,08
SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE	52 552,68
PUBLICATION ET ANNONCES MARCHÉS PUBLICS	4 968,00
TOTAL	821 580,89

(EE : Ecole Elementaire ; MOE : Maitrise d'OEuvre ; CTM : Centre Technique Municipal)

Subventions d'équipement versées (Chapitre 204) : 2 463 220,56 €

LIBELLÉ	Réalisé 2024
REVERSEMENT DU BONI DE LIQUIDATION CONSTRUCTION RÉSIDENCE ARTÉMISIA	2 200 753,00
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DE LA BSPP - SAPEURS POMPIERS	61 276,98
SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	30 861,94
ACQUISITION LITS EHPAD CRÉTEIL	31 000,00
SUBVENTION AU DOJO CLUB DE JOINVILLE ET ASSOCIATION SUTOR	2 700,00
SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR INSTALLATIONS DE SYSTÈMES D'ALARME	15 521,40
COMMUNE DE SAINT-MAURICE SUBVENTION POUR TRAVAUX SUR FONTIS RUE DES RÉSERVOIRS	121 107,24
TOTAL	2 463 220,56

Immobilisations corporelles (Chapitre 21) : 7 184 066,69 €

LIBELLÉ	Réalisé 2024
TRAVAUX DE VOIRIE RUES RATEL, MORET ET OUDINOT, AVENUE D'ORVES ET QUAI POLANGIS	2 120 489,61
TRAVAUX DE RENATURATION RUE HUGEDA	38 588,89
TRAVAUX DIVERS (MARQUAGE AU SOL, POTELETS, RALENTISSEURS, PLACES DE STATIONNEMENT, REVÊTEMENT...)	241 370,73
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE DES DÉLAISSEES DE L'AUTOROUTE	1 839 490,07
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT UBAINE ET PLANTATIONS	120 170,88
TRAVAUX DE RÉALISATION DES FRESQUES SUR LE SITE DES DÉLAISSEES DE L'AUTOROUTE	217 320,00
TRAVAUX POUR POSE DE FOURREAUX RUE DES RÉSERVOIRS	19 735,74
TRAVAUX SUR BORNES INCENDIE ET ACQUISITION D'EXTINCTEURS	78 000,88
TRAVAUX D'EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION (HORS OPÉRATION)	72 660,17
TRAVAUX COURS OASIS ÉCOLE VOISIN	55 259,35
TRAVAUX RÉFECTOIRE ÉCOLE VOISIN	30 745,49
TRAVAUX DIVERS ÉCOLE DU PARANGON (POSE FILMS SOLAIRES, SÉCURITÉ, CHAUFFERIE, SORTIES SECOURS...)	82 637,72
TRAVAUX DIVERS ÉCOLE MATERNELLE POLANGIS	137 385,31
TRAVAUX DIVERS ÉCOLE MATERNELLE LA FONTAINE	82 717,76
FOURNITURE ET POSE DE VENTILATEURS ÉCOLES VEIL, POLANGIS, FONTAINE	23 178,73
TRAVAUX DIVERS ÉCOLE GRESSIER	36 149,72
POSE DE BANCS ÉCOLE VEIL ET CORROLES MÉTALLIQUES POUR OMBRAGE	93 933,79
POSE D'UN GARDE CORPS TERRASSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE GIBUS	33 537,18
MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES ÉCOLES	18 649,75
MOBILIER SCOLAIRES TOUTES ÉCOLES CONFONDUES	38 787,50
ÉQUIPEMENTS DIVERS TOUTES ÉCOLES CONFONDUES	37 992,30
TRAVAUX DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX (HÔTEL DE VILLE, EMAD, BIBLIOTHÈQUE, RÉGIES, PETITE ENFANCE)	559 336,13
TRAVAUX PASSERELLE LA BELLE ÉQUIPE	313 960,09
TRAVAUX DIVERS STADE GARCHERY (TRIBUNE A, RÉSEAU EAUX PLUVIALES, DOUCHES...)	705 152,72
TRAVAUX SUR RÉSEAUX	60 447,94
OUTILLAGES DIVERS	126 368,24
TOTAL	7 184 066,69

Travaux en cours (Chapitre 23) : **100 220,32 €**

LIBELLÉ	Réalisé 2024
VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE	60 517,20
AMÉNAGEMENT DU JARDIN JACQUES CHIRAC	39 703,12
TOTAL	100 220,32

Autres immobilisations financières (Chapitre 27) : **818,48 €**

Ce montant correspond à un dépôt de garantie de 306 € pour occupation de la boutique éphémère et au paiement des charges pour 512,48 €.

Les autorisations de programme : **3 527 992,01 €**

Les autorisations de programmes sont réparties entre opérations «votées» (considérées comme un chapitre budgétaire à part entière offrant une plus grande souplesse en matière de gestion budgétaire) qui font l'objet d'une présentation à part, et les opérations «non votées» qui sont comptabilisées dans les chapitres 20,21,23...présentés précédemment.

Les opérations votées : **879 839,01 €**

LIBELLÉ	Réalisé 2024
TRAVAUX ADAP - OP 160026	45 796,29
EXTENSION DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION - OP 220011	322 743,88
CONSTRUCTION DU NOUVEAU GYMNASE - OP 240014	443 127,24
CONSTRUCTION DU CTM - OP 240015	6 180,00
EXTENSION DE L'ÉCOLE DU PARANGON - OP 240016	61 991,60
TOTAL	879 839,01

Les opérations non votées :**2 648 153,00 €**

LIBELLÉ	Réalisé 2024
RÉNOVATION DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS	2 648 153,00
RENOUVELLEMENT DU PARC DE VÉHICULES	0,00
TOTAL	2 648 153,00

L'excédent de fonctionnement capitalisé (Chapitre 10) :**60 846,51 €**

Suite au transfert de la gestion du port de plaisance au territoire Paris Est Marne et Bois au 1^{er} janvier 2024, il convenait de procéder au transfert de l'excédent de 2023 constaté et donc de reverser cette somme.

Le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) :**1 380 700,37 €**

Le montant du remboursement du capital de la dette est inférieur de 247 556,94 € par rapport à 2023 suivant la trajectoire de l'encours total qui au 31 décembre 2024 s'élève à 15 065 557 €.

Le nombre de lignes d'emprunts est de 12 contractés auprès de 6 organismes bancaires.

La capacité de désendettement de la commune est de 3,7 ans et le ratio d'endettement par habitant est de 732 € contre 848 € en 2023.

Opérations pour compte de tiers (Chapitre 45) :**18 360,00 €**

Ce chapitre correspond à des travaux réalisés chez un tiers pour mettre un terme à une situation de péril.

Les dépenses d'ordre (Chapitre 040) :**82 942,00 €**

Il s'agit du montant consacré à l'amortissement des subventions d'équipement perçues et qui fait l'objet d'une recette de fonctionnement strictement identique.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2024 le montant des recettes d'investissement s'élève à 27 129 122,76 €.

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU / CFU %
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RÉSERVES	3 343 534,76	2 780 172,34	9 389 345,46	9 244 940,57	1 213 640,03	1 558 125,11	128,38%	-7 686 815,46	-83,15%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 325 175,06	13 891 104,06	1 506 302,40	1 106 338,35	17 119 313,71	14 984 161,51	87,53%	13 877 823,16	1254,39%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	447 884,57	339,75	228 870,15	39,75	0,00	22 809,70	#DIV/0!	22 769,95	57282,89%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 389,92		32 389,92	
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 000,00	25,42	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00%	0,00	
45 OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	28 360,00	0,00	0,00%	0,00	
Total des recettes d'investissement	18 136 614,39	16 471 641,57	11 144 518,01	10 351 318,67	18 371 313,74	16 597 486,24	90,34%	6 246 167,57	60,34%
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 740 000,00	9 220 750,00	6 180 000,00						
040 OPÉRATIONS D'ORDRE	2 158 224,00	2 163 798,20	3 233 260,94	11 033 626,94	3 327 000,00	4 684 487,54	140,80%	-6 349 139,40	-57,54%
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	23 064 574,03	22 921 161,34	617 744,02	388 873,37					
Total des recettes patrimoniales	28 962 798,03	25 084 959,54	13 071 754,96	11 422 500,81	9 507 000,00	4 684 487,54	49,27%	-6 738 013,27	-58,99%
001 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	759 845,08	759 845,08	0,00	0,00	5 847 148,98	5 847 148,98	100,00%	5 847 148,98	
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 173 463,47	0,00	2 764 899,17	0,00	4 312 249,43	0,00	0,00%	0,00	
Total des recettes d'investissement	57 032 720,97	42 316 446,19	26 981 172,14	21 773 819,48	38 037 712,15	27 129 122,76	71,32%	5 355 303,28	24,60%

Les dotations, fonds divers et réserves (Chapitre 10) :**1 558 125,11 €**

Sont comptabilisés sur ce chapitre :

- Le produit du Fonds de compensation de la TVA perçu au titre des dépenses d'investissements réalisées en 2023 pour un montant de 783 025,53 €.
- Le produit de la taxe d'aménagement pour 775 099,58 €

Les subventions d'investissement (Chapitre 13) :**14 984 161,51 €****Écritures de régularisation :****13 462 287,40 €**

Nécessaires pour permettre la réimputation sur la nature 1328 (non amortissable) de recettes enregistrées entre 2006 et 2022 sur les natures 1335 et 1338 (amortissables).

Il s'agit d'une opération «neutre» puisque la même somme est comptabilisée en dépenses d'investissement

Subventions d'équipement reçues :

1 521 874,11 €

ORGANISME FINANCEUR	OBJET DE LA SUBVENTION	MONTANT DE LA SUBVENTION
SCCV JOINVILLE PARIS BROSSOLETTE	PROJET URBAIN PARTENARIAL	78 000,00
OPHLM JOINVILLE LE PONT HABITAT	ENCAISSEMENT BONI LIQUIDATION PRODUCTION DE 92 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	1 000 000,00
PRÉFECTURE DU VAL DE MARNE	PRODUIT DES AMENDES DE POLICE	320 521,00
PRÉFECTURE DU VAL DE MARNE	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE STOCKAGE DE L'AVIRON MARNE JOINVILLE	27 997,83
DÉPARTEMENT	PLAN 50 000 ARBRES	25 000,00
RÉGION	AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA COUR OASIS DE LA MATERNELLE POLANGIS	50 165,00
ADEME	PLAN DE CIRCULATION DOUCE	14 970,15
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALE DU VAL DE MARNE	FONDS DE MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	5 220,13
TOTAL		1 521 874,11

Les emprunts et dettes assimilées (Chapitre 16) :

22 809,70 €

La commune n'a pas levé d'emprunt en 2024, le produit constaté correspond à 79,50 € de dépôts de garanties pour l'accès aux jardins familiaux et au remboursement de la somme de 22 730,20 € par le territoire Paris Est Marne et Bois (montant payé par la commune pour un emprunt relatif à la gestion du port de plaisance dont la compétence est territoriale depuis le 1^{er} janvier 2024).

Les immobilisations en cours (Chapitre 23) :

32 389,92 €

Cette somme correspond au remboursement d'une avance sur mandat.

Le produit des cessions (Chapitre 024) ne donne lieu à aucune comptabilisation au Compte Financier Unique.

Les recettes d'ordre (Chapitre 040) :

4 684 487,54 €

Il s'agit de recettes qui correspondent à des écritures comptables sans encaissement ni décaissement qui n'influent donc pas sur le niveau de la trésorerie.

Ces recettes sont strictement égales aux dépenses d'ordre comptabilisées en fonctionnement pour un montant strictement identique avec le produit des dotations aux amortissements pour 3 300k€ et la somme de 384k€ de cessions réparties comme suit :

- 450 K€ pour la vente du dépôt Lurot
- 930 K€ pour la vente du terrain au 57 quai de la Marne
- 4 K€ pour la vente d'un véhicule

Le virement depuis la section de fonctionnement (Chapitre 021) obéit au même principe que le chapitre 023 (virement à la section d'investissement) et ne donne lieu à aucune comptabilisation d'écriture au Compte Financier Unique.

L'exécution comptable au 31 décembre 2024 fait ressortir pour la section d'investissement :

- Recettes pour 27 129 122,76 €
- Dépenses pour 26 454 882,23 €

soit un résultat excédentaire de 674 240,53 €.

Il convient d'y ajouter les restes à réaliser :

- En recettes 1 392 431,31 €
- En dépenses 3 317 472,77 €

Au total la section d'investissement présente un déficit de -1 250 800,93 € qui va donner lieu à l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 sur le budget 2025 de la manière suivante :

- Affectation au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 3 849 515,85 €

- Affectation au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 1 250 800,93 €
- Affectation au compte 001 (excédent d'investissement reporté) : 674 240,53 €

Je vous propose d'approuver les résultats constatés au Compte Financier Unique 2024 du budget principal et de confirmer l'affectation du résultat de la section de fonctionnement.

Principaux textes réglementaires	- articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31, L2311-5 et R2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales. - nomenclature comptable M57
Principaux documents de référence	- projet de Compte Financier Unique 2024 – budget principal de la commune.

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 17/06/2025

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	24	Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Madame Anne MAROLLEAU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (liste "joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (liste "joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous")
Contre	4	Monsieur Jean-François CLAIR (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Madame Carmen PEREZ (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Tony RENUCCI (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont")
Abstention	2	Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (), Monsieur Philippe PLATON ()

Article 1^{er} : Approuve le Compte Financier Unique du budget principal de la commune pour l'exercice 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	880 518,44
Résultat antérieur reporté en section de fonctionnement	4 219 798,34
Résultat de clôture de l'exercice 2024	5 100 316,78
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	-5 172 908,45
Résultat antérieur reporté en section d'investissement	5 847 148,98
Résultat de clôture de l'exercice 2024	674 240,53

Article 2 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
3 317 472,77 €	1 382 431,31 €

Article 3 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 4 : Confirme l'affectation du résultat constaté de la section de fonctionnement du budget principal en 2024 sur le budget principal pour l'exercice 2025 de la manière suivante :

- Affectation en recette de fonctionnement (compte 002) :	3 849 515,85 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) :	1 250 800,93 €
- Affectation en recette d'investissement (compte 001) :	674 240,53 €

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Le Maire - M. Olivier DOSNE



Le secrétaire de séance - Monsieur Maxime OUANOUNOU



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le: 30 JUIN 2025

Télétransmise au contrôle de légalité le : 30 JUIN 2025 A Joinville-le-Pont le